

DEPARTEMENT DE L'ORNE
CANTON RADON
COMMUNE D'ÉCOUVES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'ÉCOUVES
L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE VINGT SIX JUIN

L'an deux mille dix-neuf, le 26 Juin à 19 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Écouves se sont rassemblés en réunion ordinaire à la salle du conseil de Radon après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain MEYER, Maire.

Etaient présents : Philippe ACCIARI, Fabienne BLEICHER, Claude BROULT, Didier CHEVALIER, Josselyne DAGOREAU, Danielle ERNOU, Alain GAUDRÉ, Pierre GUÉRIN, Céline LE LIEVRE, Maryse LEGUAY, Alain MEYER, Elisabeth MOTAS, Karine NUGUES, Isabelle POTTIER, Gérard RABINEL, Michel SENAULT, Catherine TERHEC, Michèle TROLIO, Régis VÉCRIN.

Absents excusés : Baudouin DE LA MOTTE SAINT PIERRE, pouvoir à Alain MEYER
Yannick DUDOUIT, pouvoir à Karine NUGUES
Arnaud GAUDRÉ

Secrétaire de séance : Danielle ERNOU

Conseillers en exercice : 22
Votants : 21

Conseillers présents : 19

Date de la convocation : 18 Juin 2019

39- 2019 : TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS DE RADON 2019/2020

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs du centre de loisirs municipal pour les vacances scolaires et les mercredis à compter du 1^{ER} septembre 2019 comme suit :

	TARIFS ENFANT CUA					
Quotient familial	TARIFS					
	1 enfant		2 enfants		3 enfants et plus	
	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée
0-510	3.18	8.81	2,60	7.42	2.02	6.06
511-855	4,44	11.39	3,83	10.00	3.17	8,39
856-1200	5.00	12.46	4,29	10,86	3.63	9.25
1201	5.51	13.52	4,80	11,82	4.04	10.12

	TARIFS ENFANT HORS CUA					
Quotient familial	TARIFS					
	1 enfant		2 enfants		3 enfants et plus	
	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée
0-510	5,92	14.26	5.30	12,86	4,72	11,47
511-855	6,42	15.33	5.80	13,83	5.15	12.34
856-1200	6.99	16.42	6,27	14.79	5.56	13.19
1201	7.49	17.47	6,75	15.76	6.02	14.04

Accusé de réception en préfecture
061-200053700-20190626-39-2019-DE
Date de télétransmission : 08/07/2019
Date de réception préfecture : 08/07/2019

Une réduction globale de 15 % sera effectuée pour toutes les inscriptions sur une semaine complète.

Tarif des sorties journée : 11 €

Tarif journée piscine : 9 €

Tarif repas : 3.55 €

Tarif garderie matin : 1 €

Tarif garderie soir : 1 €

A noter que des participations financières peuvent être accordées aux familles domiciliées hors de la communauté urbaine d'Alençon. Dans ce cas, les participations accordées aux familles seront déduites des tarifs énoncés ci-dessus lors de la facturation et la commune en demandera le remboursement

Pour copie conforme
Le Maire
Alain MEYER



Accusé de réception en préfecture
061-200053700-20190626-39-2019-DE
Date de télétransmission : 08/07/2019
Date de réception préfecture : 08/07/2019